



## **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL : ADOPTION DU PROJET DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR NORD DE LA MUNICIPALITÉ**

**SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, mardi 2 mai 2017** – Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a entamé la première étape du processus d'adoption du Plan particulier d'urbanisme (PPU) de son secteur nord en adoptant à l'unanimité hier soir (lundi 1<sup>er</sup> mai) le *projet* du PPU ainsi que ses règlements de concordance dans le cadre d'une séance extraordinaire du Conseil tenue publiquement au Centre Harpell.

« Nous arrivons maintenant à la phase finale d'un long processus qui nous mènera enfin à la mise en place d'un PPU innovateur et en harmonie avec l'environnement pour le secteur nord et qui répond aux attentes de la population de Sainte-Anne-de-Bellevue. Tout au long de cet exercice qui a débuté en 2014, nous n'avons ménagé aucun effort pour mener nos travaux de façon transparente, toujours en prenant le temps d'écouter les préoccupations de nos concitoyens. C'est donc guidés par ces principes que les membres du Conseil sont arrivés à un consensus. Ce projet rassembleur sera une réussite dont nous pouvons être très fiers », a déclaré madame Paola Hawa, maire de la municipalité.

Le projet du PPU du secteur nord est le fruit d'un long processus de participation citoyenne qui a débuté au printemps 2015. Entre la série d'ateliers citoyens, les séances d'information du 20 mai 2015 et du 14 décembre 2016, les citoyens ont toujours été au cœur de la démarche. Les commentaires recueillis tout au long de la planification ainsi que l'annonce, en 2016, du nouveau projet de Réseau électrique métropolitain (REM), qui ajoute un grand potentiel d'accessibilité à notre projet, sont venus modifier et influencer sensiblement les orientations de développement du PPU au fil du temps de conception.

Avant l'adoption finale, les citoyens auront, une fois de plus, une tribune pour s'exprimer au sujet du projet de PPU dans le cadre d'une **consultation publique** qui aura lieu le jeudi **25 mai à 19 h** dans un lieu à être confirmé.

D'ici la consultation publique, les citoyens sont invités à télécharger le projet de PPU adopté lors de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> mai ainsi que les règlements de concordance qui seront disponibles le mercredi 3 mai 2017 sur notre site Web à l'adresse [www.sadb.qc.ca](http://www.sadb.qc.ca), sous l'onglet « Municipalité » et la rubrique « Programme particulier d'urbanisme ». Pour connaître le lieu de la consultation publique, nous vous invitons à suivre notre page Facebook « Planification du secteur nord ».

**ENSEMBLE, VERS UNE VISION DU SECTEUR NORD  
QUI NOUS RASSEMBLE ET QUI NOUS RESSEMBLE!**

- 30 -

### **RENSEIGNEMENTS :**

Martin Bonhomme, ing. CPA CMA MBA  
Directeur général  
(514) 457-6834  
[mbonhomme@sadb.qc.ca](mailto:mbonhomme@sadb.qc.ca)